

## Séance du 16 décembre 2020

L'an 2020 et le 16 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DES FETES, sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : COUTANT Sophie, MONCUIT Jeannine, RAGAZZOLI Karine, MM : BEAUJET Julien, CHAMPION Robin, GILLAIN Eric, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LAYAT Cloé à Mme VAUTRELLE Eva, VALLOIS Anne-Sophie à M. LEROY Stéphane, M. DOURY Kévin à M. CHAMPION Robin

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 09/12/2020

Date d'affichage : 09/12/2020

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous Préfecture d'Epervay  
le : 17/12/2020

et publication ou notification  
du : 17/12/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme RAGAZZOLI Karin

### Objet(s) des délibérations SOMMAIRE

- Devis Clôture aire de jeux - 2020\_D0081
- Devis géomètre Terrain rue du Stade - 2020\_D0082
- Délibération budgétaire modificative - Amortissements de subventions d'équipement versées - 2020\_D0083
- Délibération budgétaire modificative - Autres charges de gestion courante - 2020\_D0084
- Location logement communal - 2020\_D0085

- Devis Génie civil Télécom Cegelec - Enfouissement rue des Berceaux - 2020\_D0086

### Devis Clôture aire de jeux - réf : 2020\_D0081

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour la pose d'une clôture à l'Aire de jeux, ainsi qu'une bande de cailloux en bordure d'allée.

Le devis a été établi par l'entreprise Végéta' Lys pour 4 391.00 € HT soit 4 830.10 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### Devis géomètre Terrain rue du Stade - réf : 2020\_D0082

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que des acquéreurs sont intéressés par l'achat du terrain qui est à vendre et situé rue du Stade. Pour effectuer la délimitation précise de ce terrain, un géomètre doit en effectuer le bornage. Madame le Maire présente au Conseil un devis proposé pour la réalisation de relevés et plans de masse des parcelles cadastrées ZE 180-184-187.

Ce devis a été établi par le géomètre SCP ROUALET & HERRMANN pour un montant de 894.40 € HT soit 1 073.28 € TTC. Il est à préciser que les bornes qui seront implantées sur le terrain ne sont pas décomptées dans le présent devis, prix unitaire de 9.50 € HT, à ajouter à la facture.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

## Séance du 16 décembre 2020 (suite)

### Délibération budgétaire modificative - Amortissements de subventions d'équipement versées - réf : 2020\_D0083

Les amortissements des subventions d'équipement versées (telles Extension de réseau, Effacement des réseaux...) étant obligatoires à compter de l'année suivante, les crédits suivants sont à ouvrir afin de permettre la réalisation de ces amortissements.

La durée d'amortissement qui a été choisie par délibération en 2019 est de 10 ans.

Total des amortissements pour 2020 = 2103 € (629 € de 2018 + 1474 € de 2019).

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D -6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	2 103,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	2 103,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	0,00 €	2 103,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-28041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 474,00 €
R-28041582 : Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	629,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 103,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 103,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 103,00 €</b>		<b>2 103,00 €</b>

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces écritures et autorise Madame le Maire à faire procéder à leur saisie.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

## Séance du 16 décembre 2020 (suite)

### Délibération budgétaire modificative - Autres charges de gestion courante - réf : 2020\_D0084

Madame le Maire indique qu'une régularisation actuellement en cours est relative au Chapitre "Autres charges de gestion courante et plus précisément à des Cotisations de sécurité sociale - part patronale. La régularisation est opérée actuellement puisque Décembre étant le dernier mois de l'année, des régularisations y sont réalisées le cas échéant.

Cependant, le remboursement à opérer par l'URSSAF en notre faveur n'étant pas simultané, il y a lieu d'ouvrir des crédits nécessaires afin de régler les cotisations dues en cette fin d'année 2020, ils sont les suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D -6413 : Personnel non titulaire	- 2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	- 2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D 6534 : Cotisations de sécurité - part patronale	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	- 2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces écritures et autorise Madame le Maire à faire procéder à leur saisie. A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### Location logement communal - réf : 2020\_D0085

Madame le Maire informe que le logement sis 3 place de la Mairie étant libéré, Monsieur VIGIER Aurélien a fait une demande pour le louer à compter de décembre 2020.

Loyer : 410.00 €

Participation pour frais de Chauffage : 51.50 €

Taxes d'ordures ménagères : 7.79 €.

Caution égale à un mois : 410.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à louer et dresser le contrat de location à Monsieur VIGIER Aurélien à compter du 5 décembre 2020 en raison de petits travaux.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### Devis Génie civil Télécom Cegelec - Enfouissement rue des Berceaux - réf : 2020\_D0086

Madame le Maire présente au Conseil le devis reçu de Cegelec relatif au Génie civil Télécom de l'Enfouissement effectué rue des Berceaux.

Le montant s'élève à 43 492.95 euros soit 52 191.54 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

## Séance du 16 décembre 2020 (suite)

Questions diverses :

- Madame le Maire présente un devis concernant le changement des menuiseries (portes et fenêtres) du bâtiment de la Mairie, des logements communaux et de la Petite Salle. Après échange, le Conseil préfère demander d'autres devis avant de pouvoir envisager des demandes de subventions.

- Un marché communal pourrait être mis en place aux environs du 15 janvier prochain : un primeur, un boucher, et d'autres à venir... Une demande de branchement est actuellement en cours.

- Suite à une réunion en novembre, Madame le Maire présente un projet de sécurisation de la RD933 transmis par Mr Mézino de l'Observatoire de la sécurité routière. Plusieurs propositions y sont décrites. Une réflexion est à mener, une proposition de réunion publique serait envisageable.

- Les travaux d'Enfouissement des réseaux réalisés rue des Berceaux par le Siem et Cegelec ont débuté fin novembre, ils devraient durer jusqu'en février.

- Le déploiement de la fibre au sein de Bergères-les-Vertus par la société Losange débutera début 2021.

- De nouveaux projets éoliens ont été reçus en Mairie pour consultation : Trécon / Clamanges et Fère Champenoise / Val-des-Marais.

- Le bulletin communal de l'année 2020 sera distribué fin décembre ou début janvier.

- Les bons restaurant de 20 euros mis en place feront l'objet d'une prolongation en raison de la fermeture actuelle des restaurants. La date sera arrêtée en fonction de la réouverture de ceux-ci.

- Un panier garni pourrait être offert aux aînés en remplacement du repas qui n'aura certainement pas lieu cette année en raison de la crise sanitaire actuelle.

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 23/12/2020  
Le Maire  
Eva VAUTRELLE